

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
Association loi de 1901 reconnue d'utilité publique du 1^{er} mars 1922
LIGUE DE PROVENCE-ALPES DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHÔNE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON
RÉGION MARITIME MÉDITERRANÉE

CERCLE DE L'AVIRON DE MARSEILLE

Siège : C.A.M. – 1 plage de l'Estaque 13016 MARSEILLE
Téléphone : 04 91 46 00 66 Télécopie : 04 91 46 01 93
Mobile Aviron : 06 99 45 90 69 e.mail : ca.marseille@wanadoo.fr

Retrouvez le programme sur
www.le-cam.org

AVANT PROGRAMME DE LA VIRÉE DES CALANQUES
- **COURSE INTERNATIONALE** -
CADETS, JUNIORS, SENIORS, VÉTÉRANS ET COURSE OPEN
Régates Qualifiantes aux Championnats de France

Lieu : MARSEILLE 13016 Anse de l'Estaque
Jour : **Samedi 02 juin 2007**

ORDRE ET HORAIRES DES COURSES

Course 1 : 9h15 – 6000 mètres

- VH1x - Solo homme vétérans ou loisirs (*Course open*)
- VH 2x - Deux rameurs en couple homme vétérans ou loisirs (*Course open*)
- VH 4+ - Quatre rameurs en couple ou en pointe homme vétérans ou loisirs (*Course open*)
- VF1x - Solo femme vétérans ou loisirs (*Course open*)
- VF 2x - Deux rameuses en couple femmes vétérans ou loisirs (*Course open*)
- VF 4+ - Quatre rameuses en couple ou en pointe femmes vétérans ou loisirs (*Course open*)
- JH 4 x+ - Quatre rameurs en couple hommes juniors (*Course qualifiante*)
- CH 4 x+ - Quatre rameurs en couple hommes cadets “**New**”

Course 2 : 10h30 – 6000 mètres

- JD 2x - Deux rameuses en couple femmes juniors (*Course qualifiante*)
- SF1x - Solo femme senior (*Course qualifiante*)
- SF 2x - Deux rameuses en couple femmes seniors (*Course qualifiante*)
- SF 4 x+ - Quatre rameuses en couple femmes seniors (*Course qualifiante*)
- CF 4 x+ - Quatre rameuses en couple femmes cadettes “**New**”

Course 3 : 11h45 – 12000 mètres

- SH1x - Solo homme senior (*Course qualifiante*)
- SH 2x - Deux rameurs en couple hommes seniors (*Course qualifiante*)
- SH 4+ - Quatre rameurs en couple ou en pointe hommes seniors (*Course qualifiante*)

Attention :

**Les horaires de cette compétition pourraient être modifiés
en raison des conditions météorologiques**

Réunion des délégués : Samedi 02 juin 2007 à **8 heures précises** au siège du CAM

Parcours : 6000 ou 12000 mètres en triangle

Balisage : Bouées Jaunes de contournement

Départs : Drapeaux et signalisations sonores

Inscriptions : Engagements faits uniquement par Internet

Ouverture des engagements (www.avironfrance.asso.fr - espace club) **Lundi 14 mai 2007 à 8h00**

Clôture des engagements **Vendredi 25 mai 2007 à 14h00**

Droits d'engagement : Néant

Indemnités : Il n'y aura aucune indemnité de déplacement pour les participants.

Licences : Les concurrents devront être en règle avec la licence "A" FFSA 2007.

Service médical Un service médical sera organisé par Monsieur le Médecin responsable de la Ligue de Provence des Sociétés d'Aviron :
M. Gérard LAGRANGE

Sécurité : La sécurité en mer sera organisée par une équipe de plongeurs professionnels.

Plan de circulation : Un plan sera remis à chaque délégué lors de la réunion des délégués.

Maillots : Chaque concurrent devra courir sous les couleurs de sa société.

Matériel : Prêt de matériel possible en accord avec le CAM ou les clubs voisins.

Hébergement : À la charge de chaque association

Récompenses : Des coupes et des médailles récompenseront les vainqueurs

Les récompenses seront remises lors de l'apéritif dînatoire.

Arbitrage : L'arbitrage des courses à l'aviron sera organisé par Monsieur Jacques CHAMBOND, *Arbitre Fédéral*, assisté des arbitres régionaux.

Le Président du C.A. MARSEILLE
Denis MASSEGLIA

Merci à nos partenaires pour leur soutien et leur participation

